

COMMUNIQUE

La Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. tient, tout d'abord, à remercier l'ensemble des syndicats et des travailleurs qui ont participé à la massive manifestation interprofessionnelle organisée le 14 juin 2016 à Paris, afin de s'opposer à la régression sociale que souhaite imposer le gouvernement dit de gauche.

La Fédération s'indigne des tentatives de certains tentant de faire un amalgame entre notre organisation et les pratiques que nous dénonçons des groupes de « casseurs » qui desservent l'intérêt des travailleurs pour un monde de justice et d'égalité sociale.

La Fédération déplore l'attitude des « forces de l'ordre » qui n'ont fait que provoquer les manifestants.

Cette attitude est indigne d'un Etat défendant la « Liberté » d'expression et de manifester.

La Fédération conteste également les propos du Premier Ministre qui tente de faire porter la responsabilité de cette tension sociale à la C.G.T.

Le seul responsable de celle-ci est bien le gouvernement qui est totalement autiste aux propositions des 8 organisations syndicales opposées à son projet de loi.

Comment ce même Premier Ministre peut-il faire valoir que ce projet a été négocié avec les « syndicats réformistes » alors qu'une partie de ceux-ci (la C.G.C.) rejette également ce projet.

Avec plus d'un million de manifestants dans les rues de Paris, et environ 1,3 million dans toute la France, les propos du Premier Ministre s'opposant à la liberté de manifester sont scandaleux et dignes d'un état totalitaire.

La Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. reste persuadée que seul un véritable dialogue pourra nous permettre d'avancer vers un « Code du Travail du 21^{ème} siècle », répondant à la réalité du monde du travail d'aujourd'hui et non pas à la finance, à l'oligarchie du MEDEF et de l'Europe capitaliste qui dictent ce projet de loi « El-Khomri ».

.../...

Adresser le courrier à :

Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. Case 424 - 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 55 82 89 30 - Fax 01 55 82 89 29 - Mail : contact@portsetdocks.org - Site : www.portsetdocks.org

CCP Fédération Ports et Docks 2061 76 K Paris

Conformément à la position de notre Confédération, la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. réaffirme son opposition totale à ce projet de « Loi Travail » et restera engagée dans la lutte jusqu'à ce que le gouvernement entende raison et consente à retirer son projet de loi ou à suspendre le processus législatif, tel que souhaiter par plus de 70 % de la population française.

La Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. informe qu'elle appelle les travailleurs à poursuivre les initiatives d'actions au niveau territorial et s'associe aux appels interprofessionnels des 23 et 28 juin par des arrêts de travail de 24 heures.

Montreuil, le 15 juin 2016